



FLAGY
Seine et Marne

Les Brèves

du Conseil

N°14
J u i n
2 0 1 4

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

Vous nous avez élus à une large majorité, je tenais au nom de toute l'équipe à vous renouveler tous nos remerciements. Vous avez par votre vote citoyen exprimé une reconnaissance du travail déjà accompli et qui se prolongera avec de nouveaux projets sur lesquels nous ne manquerons pas de vous tenir informer et de vous inviter à y participer.

Dans les prochaines semaines, se constituera une commission qui sera pilotée par Gabriel Goldstein, Martine Fleury et Jean-Baptiste Bigot dans laquelle vous serez sollicités pour travailler sur le projet du village du livre. À ce jour, il existe en France 8 villages du livre, mais aucun en Région Ile-de-France. Nous pourrions être le 1^{er} en Ile-de-France. C'est un beau projet et aussi un gros défi. Je vous invite à relever ce challenge comme vous l'avez fait magnifiquement avec l'obtention de la 1^{ère} fleur et le succès des apéros concerts.

Un autre projet tout aussi valorisant pour notre village serait l'obtention du label « Village du caractère ». Les initiateurs, le Conseil Général, Seine-et-Marne Tourisme et CAUE présenteront après les vacances à toutes les communes de moins de 3500 habitants, un cahier des charges dans lequel elles devront rentrer dans les critères. Nos chances d'être sélectionné parmi les 10 villages de Seine-et-Marne sont réelles.

Les retombés pour Flagy seraient multiples avec une réelle valeur ajoutée pour les Flagiens, cela nous demandera un travail continu sur l'embellissement des rues, des trottoirs et des façades, une animation permanente, un commerce dynamique, un patrimoine bâti entretenu. Je vous propose ensemble d'aller à la conquête de ce label, il est à notre portée. Comme dans la vie de tous les jours, donnons du sens dans des projets que nous bâtissons en commun.

En espérant vous avoir convaincu, je vous souhaite de passer d'excellentes vacances.

Jacques DROUHIN
Maire de Flagy
Président de la CCBG
Président de l'AMR 77



Les grandes lignes de notre action pour Flagy (été 2014)

Dans les jours qui ont suivi l'élection du nouveau conseil municipal, la nouvelle équipe s'est mise au travail. Dès l'élection du Maire, des adjoints et l'installation des commissions municipales ainsi que l'élection des délégués dans les organismes extérieurs et dans les instances de la Communauté des Communes du Bocage Gâtinais (CCBG), le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion et administratifs du budget de la commune et de celui de l'assainissement pour 2013 ainsi que les budgets primitifs correspondants pour 2014. À la demande du Maire, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, maintenant ainsi les taux adoptés l'année précédente.

La consolidation des actions entreprises au cours du premier mandat de notre Maire est programmée, aussi bien dans les domaines de l'entretien du patrimoine bâti de notre village, l'aménagement de notre environnement ou dans les actions mises en œuvre par la CCBG (création de transports à la demande, d'un relai d'assistance maternelle...).

Pour que Flagy demeure une commune rurale dynamique, innovante et attrayante, continuons tous ensemble – conseil municipal, représentants des associations et toutes les bonnes volontés – à œuvrer en faveur du développement de notre commune. Plusieurs projets sont d'ores et déjà inscrits dans le programme d'actions du conseil municipal.

En définitive, il y a beaucoup de travail devant nous, de projets à réaliser avec l'appui de tous.

Gabriel Goldstein

REMERCIEMENTS

À Mme Claude MAYER qui a fait don de 3 pieds d'Anémones du Japon qui ont été installés sur le massif coté église

À Mr COSSINET, pour le don de barrières qui servent à protéger les massifs des piétements lors des apéros concert ou manifestations diverses organisées sur la place du village

À Mr Jean-Pierre LEMAIRE pour la mise en place de ces barrières et l'entretien du massif de fleurs situés derrière l'église

À Catherine et Dominique DECRESSAT qui assurent l'entretien et l'arrosage du massif de fleur en haut de la rue Grande

Commissions communales

1 1^{er} Adjoint Gabriel GOLDSTEIN : Finances, Sécurité, Cérémonie, Village du Livre, Culture

2 2^{ème} Adjoint Philippe DESVIGNES : Entretien, Voirie, Culture, Environnement, Bâtiments communaux

3 3^{ème} Adjointe Nadine DESBORDES : Cérémonie, Festivités, Culture, Bâtiments communaux, Environnement, CCAS

4 4^{ème} Adjointe Florence DUBREUCQ : CCAS, Cérémonies, Festivités, Culture

5 Conseiller délégué Sophie ALVES DA COSTA : Fleurissement, Cérémonies, Festivités, Bâtiments communaux

6 Conseiller délégué Jean-Pierre BEAUMIER : Personnel, Sécurité, Entretien voirie, Cérémonies, Festivités

7 Gérard BOUSQUET : Sécurité, Entretien voirie, Bâtiments communaux, Environnement

8 Martine Fleury : Village du livre, Cérémonies, Festivités, Culture, Environnement, Fleurissement

9 Yves GERVAIS : Environnement, Sécurité, Entretien voirie, Bâtiments communaux

10 Renée-Ange MOUNIEN : Finances, Cérémonies, Festivités, Fleurissement

11 Pascal DOREILLE : Finances, Cérémonies, Festivités, Ecole

12 Nelly RIVIERE : Ecole, Cérémonie, Festivités, CCAS

13 Eliane FABRIS : CCAS, Festivités, Cérémonies

14 Jean-Baptiste BIGOT : Village du livre, Culture



Dépôt PRESSE/PAIN à Flagy

Multi-services :
légumes, papeterie, librairie, bijoux, montres, développement photo, pressing, coordonnerie, carterie, cadeaux, jouets, mercerie, piles, boissons non alcoolisées.

Nadia pour vous servir
du mardi au vendredi de 7h30 à 12h30
et le samedi/dimanche de 8h à 12h30.

Philippe Bairiot
2, place de l'Eglise - 77940 FLAGY
06 73 51 15 38
maisondepressebairiot@wanadoo.fr

QU'EN EST-IL DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SUR NOTRE RPI ?

Nous avons tenté de répondre à cette question lors des deux réunions publiques qui se sont tenues les 21 mai et 11 juin derniers à la salle des fêtes de THOURY-FERROTTE.

Lors de ces échanges, plutôt animés dans un premier temps, puis plus apaisés par la suite, il a été noté que l'application de cette réforme coûterait environ 20 000€ au RPI avec la mise en place d'animations durant la période de TAP (Temps d'Activité Périscolaire), alors que ce dernier voit sa dotation globale de fonctionnement baisser. Dans ces conditions, le RPI a dû réfléchir, en collaboration avec les institutrices(teurs) et les parents d'élèves, à la manière d'appliquer cette réforme.

Le 21 mai, l'insatisfaction des parents face aux propositions est apparue évidente. L'équipe du RPI, les parents d'élèves et les enseignants ont alors poursuivi leur réflexion afin de tenter de trouver des solutions adaptées, pouvant satisfaire le plus grand nombre, tout en tenant compte tant des impératifs imposés par la réforme que des contraintes budgétaires.

En ce sens, la garderie du matin sera maintenue à THOURY-FERROTTE. Après les heures de classe, la garderie s'effectuera à l'école où les enfants sont scolarisés, en raison d'un plus grand nombre de demandes, par le personnel déjà en place (ATSEM, personnel du RPI). De plus, les mercredis midis et après-midis, les parents dans l'impasse pour la garde de leur(s) enfant(s) auront la possibilité de les laisser à la garderie de THOURY-FERROTTE (les enfants y seront amenés par le bus scolaire), en fournissant le repas.

Cependant, la possibilité d'accueil est limitée à 20 places ; il est alors demandé aux parents d'adresser au RPI un courrier présentant les contraintes de la famille.

Ces propositions exposées lors de la 2nde réunion publique ont fait suite à la présentation globale de la réforme par M. Jean-Jacques BARBAUX, Maire de NEUFMOUTIERS-EN-BRIE et Conseiller Général. Ainsi, chaque commune est tenue d'appliquer la réforme (aucune dérogation n'étant possible à ce jour, comme évoqué le 21 mai) de la manière suivante : 24h d'enseignement par semaine, 36 semaines d'enseignement par an, 5h30 d'enseignement maximum par jour, 1h30 de pause, 9 demi-journées par semaine et 5 matinées d'enseignement. Des assouplissements peuvent être accordés, mais ces derniers restent très exceptionnels.

Nous allons ainsi aborder la rentrée 2014 dans des conditions qui ne paraissent satisfaisantes pour personne. Aussi, plusieurs groupes de travail vont s'organiser afin de mener une réflexion plus approfondie autour de la mise en place d'animations durant l'heure de TAP du vendredi (15h30-16h30), mais également afin d'envisager la possibilité d'ouvrir le Centre de Loisirs les mercredis après-midis en collaboration avec l'AFR (dont Nadine DESBORDES est la présidente). Le cas échéant, M. Francis LARGILLIERE, maire de DORMELLES, a proposé de prêter la salle des fêtes de DORMELLES.

Pour toutes remarques ou questions, l'équipe du RPI reste à votre disposition (Président de la CCBG : Jacques DROUHIN, Vice-Président chargé du RPI : Yves ROY, Déléguée scolaire titulaire à FLAGY : Nelly RIVIERE, Délégué scolaire suppléant à FLAGY : Pascal DOREILLE).

Nelly RIVIERE

La Saint Vincent tourne...

Quelques membres de la Société de St Vincent de Flagy ont participé, le 15 juin dernier, à la fête de la Vigne organisée par la Confrérie de St Vincent de Saint Clément, près de Sens. Ambiance chaleureuse à cette cérémonie au cours de laquelle notre présidente a été intronisée chevalier de la Confrérie de Saint Clément. Après Sens et Saint Clément notre présidente est en train de se faire une renommée vineuse dans le nord de la Bourgogne !

Ph DESVIGNES



St Clément 2014



St Clément 2014



Rue Tripier

Voirie

La commission Voirie à laquelle participent, avec moi, Gérard BOUSQUET, Jean-Pierre BEAUMIER et Yves GERVAIS, a la charge de suivre, en particulier, la réalisation d'un Contrat Triennal de Voirie qui prévoit la réfection des rues Tripier et de la croix de St Marc sur sa partie Est, l'aménagement de la rue d'Episy, côté Thoury, et du bas de la rue Grande, afin de ralentir les voitures à ces entrées de Flagy. Ce contrat triennal est dans sa phase finale d'élaboration (financement) ; les premiers travaux concerneront la rue Tripier et pourraient commencer fin septembre-début octobre. Mais avant ces travaux, il était prévu d'enfourer les lignes basse tension, téléphone,... bref tous les fils pas très élégants et de supprimer les poteaux qui les soutiennent. Ce projet est pris en charge par le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM).

L'éclairage de cette rue sera assuré par 7 candélabres, semblables à ceux de la rue du Poëlon, et équipés d'éclairage à LED, ce qui fera de cette rue une « pionnière » en matière d'éclairage. Les travaux d'enfouissement ont commencé le 10 juin et se termineront fin juillet mais le nouvel éclairage ne sera fonctionnel qu'en septembre. Bien entendu ces travaux ne se dérouleront pas sans quelques désagréments, pour les riverains en particulier. Nous essayons de les réduire le plus possible et nous comptons sur votre compréhension pour que tout se passe normalement.

Ph DESVIGNES

Une belle aventure récompensée



Mardi 3 juin, une délégation s'est rendue au parc floral de Paris pour représenter la commune de Flagy à la cérémonie de remise des prix du « concours régional des villes et villages fleuris 2013 ». C'est avec fierté que nous avons reçu ce prix de la 1^{ère} fleur. Devant un public chaleureux et attentif nous avons raconté notre histoire : « depuis maintenant 5 ans des bénévoles donnent un peu de leur temps les samedis matins pour biner, planter arroser et créer des massifs dans les rues de la commune. Ces séances de jardinage sont de vrais moments d'échange d'idées et de savoir-faire avec les habitants qui fleurissent aussi leurs jardins, leurs façades et qui élargissent les plates-bandes des trottoirs engazonnés. Tout le village s'est ainsi rassemblé et chacun a apporté sa contribution à l'embellissement de notre village ». À chaque entrée de la commune sera installé prochainement un panneau marqué de la 1^{ère} fleur. Un grand merci à tous pour votre participation.

Martine Fleury

Fleurissement

C'est dans la joie et la bonne humeur que l'équipe de la commission fleurissement s'est réunie le 17 mai dernier afin d'installer dans les massifs et les bacs près de 900 plants commandés pour une partie chez Mr Patron (maraîcher du village) et une autre chez un horticulteur spécialisé dans le fleurissement des communes.

Les espèces choisies avec l'équipe sont variées : bégonias, verveines, rudbeckias, sauges, cosmos, zinnias, ostéopernum, géranium...

Quelques arbustes (lilas, pommier d'ornement, buddleia, escallonias) ainsi que des lavandes ont été replantés sur le massif devant "MECA LOISIRS".

Des pots colorés ont été installés dans la rue du poëlon ainsi qu'à la bibliothèque, ce qui apporte une note de gaieté.

Nous tenons à remercier toute l'équipe pour sa contribution (aussi bien physique que matérielle), ainsi qu'à tous les flagiens qui participent, à leur façon, au fleurissement de leur jardin, façade ou trottoir.

Peut-être aurons nous le plaisir de découvrir de nouveaux noms lors du concours des maisons fleuries.

Alors, à vos outils!!!

Sophie ALVES DA COSTA

Bienvenu à William...

William est employé depuis le 5 Mai à la Mairie de Flagy en qualité d'agent espaces verts.

Il a été recruté en Emploi d'Avenir : ce type de contrat à destination d'un public de moins de 26 ans sans diplôme permet de proposer à ces jeunes une insertion professionnelle en développant des compétences avec le soutien des équipes en place.

Pendant son activité salariée, William sera suivi par un référent de la mission locale de Montereau et par un tuteur au sein de la Mairie.

Des rencontres régulières seront organisées pour travailler avec William son parcours professionnel, mettre en place des formations adaptées mais aussi valoriser son savoir-faire et savoir être afin que cette expérience du monde du travail lui assure un avenir professionnel solide.

Nous lui souhaitons bonne chance et bon courage.

Florence DUBREUCQ